



- **Infrastructures disponibles :**
  - hébergement sur place :  oui  non
  - alimentation en électricité :  oui  non
  - alimentation en eau :  oui  non
  
- **Accès à la parcelle :**
  - chemin carrossable  installation à câbles  chemin pour piéton (non carrossable)

temps d'accès depuis l'hébergement le plus proche : ..... min
  
- **Charge en bétail :**
  - pâture par les catégorie(s) de bétail suivantes : .....
  - mises bas au pâturage ou présence de nouveau-nés ?  oui  non
  
- **Système de pacage, gestion actuelle de la pâture :**
  - pâturage permanent  pâturage tournant
  - surveillance permanente par un berger, avec chiens de berger :  oui  non
  
- **Gestion particulière du bétail pendant la nuit ou en cas de mauvais temps :**
  - enclos de nuit  pâturage de nuit clôturé  parc « intempéries » clôturé
  - étable  autre (à préciser) : .....
  
- **Situation de l'étable (si existante) :**
  - étable fixe  abri / stabulation libre
  
- **Mise à l'étable :** (en cas d'étable fixe)
  - quotidienne  pour la nuit  autre (à préciser) : .....
  
- **Surveillance du bétail :**
  - quotidienne  périodique, nombre de visites par semaine : .....
  
- **Conduite de la pâture :**
  - clôtures  murs (en pierres)  haies
  - barrières naturelles sur le terrain (sans clôtures)  pacage libre (aucun obstacle)

#### (I) Situation réelle : système de clôture existant

- **Clôture à lacs métallique :**
  - grillage noué  lacs diagonal
  - autre lacs métallique (à préciser) : .....

hauteur du lacs métallique : ..... cm (à partir du sol)

système électrifié :  oui  non

si oui :  fil d'arrêt (en bas de la clôture, côté extérieur) hauteur depuis le sol : ..... cm

rehaussement avec un cordon supplémentaire hauteur depuis le sol : ..... cm
  
- **Filet de pâturage électrifié :**
  - filet de pâturage standard  filet plus-moins
  - hauteur du filet : ..... cm (à partir du sol)
  - rehaussement avec un cordon supplémentaire : ..... cm (à partir du sol)
  - rehaussement avec un fil de rubans flottants : ..... cm (à partir du sol)

filet de pâturage électrifié de bout en bout :  oui  non

- **Clôture de barbelés :**  
nombre de fils de fer : .....
- **Clôture électrique en cordons :**  
nombre de cordons : ..... hauteur depuis le sol : cordon inférieur : ..... cm  
cordon supérieur : ..... cm
- **Autre système de clôture :**  
à préciser : .....
- **Longueur de clôture actuelle :**  
longueur de la clôture : ..... m (arrondie à 50 m)
- **Électrification actuelle du système de clôture :**  
électrificateur présent : ..... type d'appareil : .....  
décharge maximale : ..... J (énergie d'impulsion)  
  
mesures électriques : tension près de l'électrificateur : ..... V  
tension à l'opposé de l'électrificateur : ..... V
- **Difficulté d'entretien de la clôture :**  
 entretien très difficile     entretien difficile     entretien normal  
  
nature de la difficulté : .....
- **Avis sur l'efficacité de la clôture actuelle contre les grands prédateurs :**  
Le système de clôture actuel est d'ores et déjà installé et entretenu conformément aux consignes de la fiche technique d'AGRIDEA sur les clôtures à l'épreuve des grands prédateurs :  
 oui     non  
  
**Si non**, décrire les défauts :  
 hauteur de clôture insuffisante  
 électrification insuffisante (force de la décharge)  
 trous dans la clôture / possibilité de se faufiler  
 autre défaut : .....

## (II) Situation réelle : emploi de chiens de protection des troupeaux

- **Emploi de CPT officiels :**  
Sur cette parcelle, la protection des animaux de rente est déjà assurée par l'emploi correct de CPT officiels issus du Programme national de protection des troupeaux :  
 oui     non

## (III) Situation réelle : autres mesures cantonales de protection des troupeaux

La protection des animaux de rente est déjà assurée par d'autres mesures cantonales de protection des troupeaux :  
 oui     non

**Si oui**, fournir des précisions : .....

## Bilan de la situation réelle en matière de protection des troupeaux sur cette parcelle

Sur cette parcelle, les animaux de rente sont déjà protégés efficacement :

oui  non

Si non, remplir la partie suivante concernant la situation souhaitée.

### Situation souhaitée en matière de protection des troupeaux

→ L'évaluation ci-après doit être réalisée conjointement par le responsable de l'alpage et par le conseiller en protection des troupeaux.

#### (I) Situation souhaitée : adaptations au niveau de l'exploitation

- **Adaptation de la surface de pâturage :**

Il convient de regrouper la parcelle avec d'autres parcelles de pâturage (agrandissement des enclos) :

oui  non

Si oui, désigner les parcelles de pâturage concernées : .....

Il convient de diviser la parcelle de pâturage (réduction des enclos) :

oui  non

Si oui, décrire la mesure : .....

taille(s) future(s) des enclos : ..... ha ..... ha ..... ha

- **Adaptation de la composition du troupeau :**

Il convient de faire paître sur la parcelle une autre catégorie d'animaux de rente :

oui  non

Si oui, désigner cette autre catégorie d'animaux de rente : .....

- **Adaptation du système de pacage :**

Il convient de passer au système suivant :

pâturage tournant  surveillance permanente par un berger  pâturage permanent

Il convient de prendre des mesures pour empêcher le troupeau de pénétrer dans la forêt ou dans la forêt buissonnante :

oui  non

Si oui, décrire la mesure : .....

- **Adaptation de la pâture pendant la nuit ou en cas de mauvais temps :**

Il convient de procéder à une telle adaptation :

oui  non

Si oui :  pâturage de nuit  enclos de nuit  mise à l'étable  parc « intempéries »

à préciser (y c. les horaires) : .....

• **Adaptation du système de reproduction :**

Il convient d'empêcher les mises bas au pâturage :

oui  non

Si oui, fournir des précisions : .....

Il convient d'adapter la phase de naissances :

oui  non

Si oui, fournir des précisions : .....

• **Adaptation du système de surveillance :**

Il convient d'adapter la surveillance des animaux de rente :

oui  non

Si oui, décrire la mesure : .....

• **Renoncement au pacage en faveur d'une autre utilisation :**

Il convient de renoncer à faire paître des animaux de rente menacés :

oui  non

Si oui, décrire l'autre utilisation prévue : .....

**(II) Situation souhaitée : mesures techniques de protection des troupeaux**

**Électrification du système de clôture existant :** (conformément la fiche technique d'AGRIDEA)

• Système de clôture existant : .....

moyen d'électrification :

- fil d'arrêt électrique côté extérieur (env. 20 cm au-dessus du sol)  
 cordon électrique supplémentaire : hauteur depuis le sol : ..... cm  
 fil de rubans flottants : hauteur depuis le sol : ..... cm

longueur de clôture totale : ..... m (arrondie à 50 m)

particularités (entretien, etc.) : .....

**Installation d'une clôture à l'épreuve des grands prédateurs :** (conformément à la fiche technique d'AGRIDEA)

• **Installation d'un filet de pâturage électrique**

- filet de pâturage standard  filet plus-moins  
 hauteur de 105 cm (depuis le sol)  hauteur de 90 cm (depuis le sol)  
 avec fil de rubans flottants en haut  
 avec cordon supplémentaire en haut : hauteur depuis le sol : ..... cm

type d'électrificateur : ..... longueur de la clôture : ..... m (arrondie à 50 m)

particularités (entretien, etc.) : .....

• **Installation d'une clôture électrique en cordons**

nombre de cordons : ..... hauteur depuis le sol : cordon inférieur : ..... cm  
cordon supérieur : ..... cm

électrificateur : ..... longueur de la clôture : ..... m (arrondie à 50 m)

particularités (entretien, etc.) : .....

• **Installation d'un enclos de nuit**

à clôture double  à clôture simple  
 enclos de nuit gardé par des CPT

• **Installation d'une autre clôture**

description : ..... longueur de la clôture : ..... m (arrondie à 50 m)

particularités (entretien, etc.) : .....

**Amélioration du dispositif d'électrification existant :**

(→ nécessaire si la tension mesurée est inférieure à 3000 V)

- achat d'une nouvelle batterie (→ en raison de la tension de marche à vide mesurée)  
 amélioration de la mise à terre (→ en raison de la tension en court-circuit mesurée)  
 suppression de tout contact conducteur (→ faucher la végétation envahissante, etc.)  
 réparation des défauts de continuité dans la clôture et autres défauts

décrire la mesure : .....

**Entretien de la clôture électrique dans des conditions difficiles :**

L'entretien de la clôture se fait dans des conditions difficiles :  oui  non

longueur de clôture difficile à entretenir : ..... m (arrondie à 50 m)

nature de la difficulté : .....

**(III) Situation souhaitée : emploi de chiens de protection des troupeaux**

- Des CPT officiels doivent être employés pour assurer la protection des animaux de rente sur cette parcelle :

oui  non

Si oui, le responsable de l'alpage accepte le fait que l'expertise établie par le service spécialisé « Chiens de protection des troupeaux » (AGRIDEA) ainsi que l'expertise de sécurité du SPAA peuvent contenir des dispositions restrictives quant à l'emploi effectif des CPT sur cette parcelle. Ces dispositions s'entendent comme des conditions, que le responsable est tenu de respecter.

**(IV) Situation souhaitée : autres mesures cantonales de protection des troupeaux**

D'autres mesures cantonales de protection des troupeaux doivent être mises en œuvre sur cette parcelle de pâturage :

oui  non

Si oui, décrire précisément ces mesures : .....

### (V) Situation souhaitée : impossibilité de mettre en œuvre des mesures de protection des troupeaux

Aucune mesure de protection des troupeaux n'est réalisable techniquement ou raisonnable économiquement sur cette parcelle de pâturage, qui est donc considérée comme « impossible à protéger » :

oui (réponse à justifier) : .....

### (VI) Situation souhaitée : renoncement volontaire à toute mesure de protection des troupeaux

- L'exploitant de l'alpage renonce volontairement à mettre en œuvre sur ce pâturage toute mesure visant à protéger les animaux de rente :

oui  non

**Si oui**, des mesures devront être mises en œuvre après la survenue éventuelle d'un premier dégât aux animaux de rente :

oui  non

**Si oui**, les mesures à mettre en œuvre après la survenue d'un premier dégât aux animaux de rente seront les suivantes :

retrait du bétail à préciser : .....

mise à l'étable à préciser : .....

rassemblement du bétail avec un autre troupeau protégé

à préciser : .....

autre mesure, à préciser : .....

### Contributions possibles pour des mesures de protection des troupeaux

Le responsable de l'alpage peut demander une contribution à l'OFEV s'il met en œuvre sur la parcelle les mesures de protection des troupeaux suivantes :

- installation d'une clôture électrique à l'épreuve des grands prédateurs
- électrification d'une clôture existante visant à la rendre infranchissable par les grands prédateurs
- installation d'un enclos de nuit
- entretien dans des conditions difficiles d'une clôture électrique à l'épreuve des grands prédateurs
- installation d'une clôture prévenant les conflits avec les CPT
- emploi de CPT officiels pendant l'estivage
- autre mesure cantonale, à préciser : .....